

▼ CRÉDIT

PME : les conditions de financement s'améliorent

Le renforcement des fonds propres doit être leur priorité, ont défendu la CGPME et la Caisse des Dépôts lors de la présentation du « baromètre sur le financement des PME ».

PAR SOPHIE ROLLAND

Les relations entre les banques et les PME sont encore loin d'être idéales, mais elles s'améliorent. C'est ce qui ressort du dernier « Baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME » de KPMG et de la CGPME. Elles sont encore 64 % à déclarer subir au moins une mesure de durcissement de leurs conditions de financement, mais en juin dernier cette proportion était de 81 %. Comme le révélaient déjà les précédentes enquêtes, ces mesures se traduisent la plupart du temps par des financements « avec des frais élevés ou à des montants plus

faibles que souhaités », puis des « demandes de garanties supplémentaires ». En revanche, les demandes de cautions sont visiblement moins fréquentes qu'au début de l'année dernière.

Bernard Cohen-Hadad, président de la commission financement des entreprises de la CGPME, explique le décalage entre le ressenti des entrepreneurs et la progression des encours de crédit aux PME affichée par la Banque de France, par le fait que « les chiffres de la Banque de France retiennent en général les prêts dont les encours sont supérieurs à 25.000 euros ». Pour lui, « des difficultés subsistent et c'est d'autant plus vrai que 60 % des entreprises de moins de 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires ont un seul partenaire bancaire. Elles en sont de ce fait particulièrement dépendantes ».

Au-delà des questions de financement, un des principaux enseignements du baromètre KPMG concerne les difficultés rencontrées par les PME aujourd'hui. Les dirigeants interrogés évoquent en premier lieu (à 51 %, contre 30 % en janvier 2010) les hausses sur les coûts ou les prix pratiqués par les fournisseurs. Plus de trois quarts d'entre eux (77 %, contre 69 % en septembre 2010 et 85 % en juin)

se déclarent par ailleurs inquiets pour l'économie française.

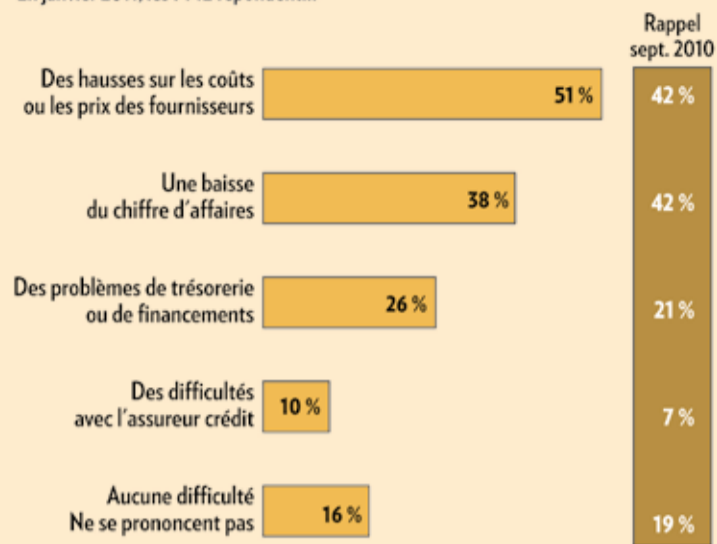
« Le crédit va moins mal, mais les PME doivent maintenant renforcer leurs fonds propres pour passer un cap en terme de taille et être en mesure d'exporter », a quant à lui souligné le directeur général de la Caisse des Dépôts, Augustin de Romanet. L'institution de la rue de Lille intervient pour renforcer les fonds propres des PME - notamment depuis 2008 via le Fonds stratégique d'investissement - mais la tâche reste immense.

En aval, les chefs d'entreprise sont souvent peu informés sur les possibilités qui leur sont offertes pour renforcer leurs fonds propres. Et en amont, les fonds privés disponibles risquent de diminuer. Selon l'Afic (Association française des investisseurs en capital), en 2009, 2,4 milliards d'euros ont été investis en capital-risque et en capital-développement. « 1 milliard avait alors été dégagé par les niches fiscales mais la loi de finances va rendre ces dernières moins attractives. Le solde venait des banques et des compagnies d'assurance. Mais compte tenu des exigences de Bâle 3 et de Solvabilité 2, cette poche risque tout simplement de s'effondrer », explique Augustin de Romanet.

Les chefs d'entreprise sont souvent peu informés sur les possibilités qui leur sont offertes pour renforcer leurs fonds propres.

À la question : quelles sont les principales difficultés que votre entreprise rencontre aujourd'hui ?

En janvier 2011, les PME répondent...



Source : Baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME

Oséo constate un niveau de sinistres moins élevé que prévu

LE PIRE A ÉTÉ ÉVITÉ. A en croire le président d'Oséo, François Drouin, auditionné par la commission des finances de l'Assemblée nationale cette semaine, la casse a été bien moins importante que prévu parmi les entreprises auxquelles Oséo a apporté sa garantie en 2009 et en 2010.

« Pour 2009, nous avions prévu un doublement des sinistres. Ils ont en fait augmenté de 75 % », a expliqué François Drouin aux députés. En 2010, la banque publique prévoyait à nouveau un doublement des sinistres et l'augmentation s'est à nouveau révélée nettement inférieure. L'exposition au risque de la

banque publique avait suscité beaucoup d'inquiétudes au plus fort de la crise. Avec la reprise, les besoins de financement devraient repartir à la hausse. La vigilance est donc toujours de mise. « La crise n'est pas finie et il faut rester prudent, mais nous disposons des provisions adéquates », a déclaré François Drouin devant la commission des finances.

Au total, la banque publique a soutenu quelque 80.000 entreprises en 2010 comme en 2009. Entre octobre 2008 et fin 2010, elle a accordé 6 milliards d'euros de garanties à 26.000 entreprises dans le cadre du plan de relance. S.R.

▼ ASSURBANQUE

L'activité bancaire devient un relais de croissance privilégié pour Axa France

L'assureur veut doubler le nombre de clients de sa filiale et tripler son bilan d'ici à 2015.

LA BANQUE EST DÉSORMAIS un « véritable moteur de croissance pour Axa France », a indiqué Pierre Janin, directeur général d'Axa Banque, en marge de la présentation jeudi du nouveau positionnement de l'établissement.

L'objectif est de doubler le nombre des clients d'ici à 2015, pour passer de 720.000 à 1,4 million, et de tripler la taille du bilan pour atteindre plus de 10 milliards d'euros. Pour ce faire, le groupe ne lésine pas sur les moyens : il investira 100 millions d'euros en cinq ans pour moitié sur le « savoir faire » (formation, outils informatiques) et pour l'autre moitié sur le volet commercial (marketing direct, aménagement des agences). Le développement d'agences Axa spécialisées dans la bancassurance comprenant notamment un libre service bancaire (dépôt de chèque, etc), une offre de crédit immobilier et un collabora-

teur dédié, passera à 800 unités courant 2011. Axa compte 3.000 agents généraux au total.

Sur le marché saturé des assurances de particuliers, Axa France a décidé de faire de sa filiale bancaire, non seulement un outil de fidélisation mais surtout un instrument de conquête d'une nouvelle clientèle plutôt jeune et familiale, entre 25 et 40 ans. « C'est notre réponse face à la concurrence toujours plus agressive des bancassureurs », souligne Pierre Janin.

■ BANQUE DIRECTE

Axa a l'ambition de « réinventer la banque » en réconciliant « le meilleur des deux mondes », explique Ghislaine Colella, directrice de l'épargne individuelle d'Axa France. A savoir les avantages d'une banque directe moins chère et plus pratique et la proximité d'un réseau d'agences com-

me une banque traditionnelle.

Le contexte semble favorable. « Dans les 12 prochains mois, 11 % des Français envisagent de changer de banque », souligne Ghislaine Colella. Pour attirer ces insatisfaits, Axa Banque a conçu une « offre différenciante » et va consacrer un budget publicitaire de 7 millions dans les trois prochains mois pour le faire savoir sur tous les médias (télé, web, presse...). L'assurancier met en avant ses faibles frais (carte bancaire remboursée, réduction sur les primes d'assurance...) et la rémunération à 1,75 % des liquidités. Il insiste sur sa disponibilité - même la nuit - avec des conseillers joignables 24/24h et 7/7jours. Et il affiche la stabilité - 12 ans en moyenne - de ses conseillers et agents par opposition à la rotation fréquente dans les réseaux bancaires traditionnels.

SÉVERINE SOLLIER

▼ EN BREF

Morgan Stanley bénéficiaire grâce à la gestion de fortune

Sur l'ensemble de l'exercice, le bénéfice net de Morgan Stanley a atteint 3,6 milliards de dollars (2,68 milliards d'euros), après une perte de 906 millions un an plus tôt. Au quatrième trimestre, Morgan Stanley a enregistré un bond de 60 % de son résultat trimestriel, à 600 millions de dollars, la hausse des commissions perçues dans l'activité gestion de fortune ayant compensé la baisse des performances dans les produits obligataires.

Des actionnaires de WestLB portent plainte contre la Commission européenne

Une association de caisses d'épargne allemandes détenant 25 % de la banque régionale WestLB a annoncé jeudi avoir porté plainte contre la Commission européenne dans l'espoir d'obtenir un délai supplémentaire pour vendre la filiale du groupe WestImmo.

Aviva vaut bien plus que son cours de bourse

Aviva a annoncé que sa valeur intrinsèque, calculée selon la norme européenne EEV, avait atteint 617 pence par action à la fin du 3^e trimestre 2010, alors que son titre a clôturé à 428 pence jeudi. Soucieux de stimuler son cours de bourse, l'assureur britannique a affirmé sa détermination à augmenter son dividende, et annoncé son intention de réduire sa dette hybride d'au moins 700 millions de livres d'ici 3 ans.

Les assureurs européens appellent Bruxelles à appliquer aux fonds de pension les principes de la directive Solvabilité II.

Craignant une distorsion de concurrence, les assureurs européens regroupés au sein du CEA ont appelé jeudi la Commission européenne à lancer une consultation et une étude d'impact en vue d'appliquer aux fonds de pension les principes de la directive Solvabilité II, basée sur une analyse plus fine des risques.